Les visites fréquentielles OKAPI

La démarche est illustrée sur les données du domaine « Bassins hydrauliques ».

Démarche

Au début de chaque cycle annuel, les visites fréquentielles sont générées par paquet dans OASIS-WEB et téléchargées depuis la tablette.

- A la création du paquet, il est nécessaire de spécifier la date prévue afin de déterminer le début du cycle de surveillance.

Chaque visite fréquentielle est réalisée une fois par an (visites annuelles), deux fois par an (visites semestrielles) ou quatre fois par an (visites trimestrielles) selon l'ouvrage auquel elle se rapporte.

- Au cours du premier trimestre qui suit la génération du paquet fréquentiel, l'ensemble des visites (visites trimestrielles, semestrielles et annuelles) est réalisé depuis la tablette et téléchargé depuis celle-ci.

  Pour chaque visite du paquet il est précisé :

  - le numéro d'instance : 1/1 pour les visites annuelles, 1/2 pour les semestrielles et 1/4 pour les trimestrielles
  - la période de réalisation maximale : 12 mois pour les visites annuelles, 6 mois pour les semestrielles, 3 mois pour les trimestrielles
- Au début du second trimestre, seules les visites trimestrielles sont ré-instanciées sur la tablette avant d'être à leur tour réalisées.
- Au début du troisième trimestre, sont instanciées les visites trimestrielles et semestrielles.
- Au début du quatrième, les seules visites trimestrielles.

Au début du cycle annuel suivant, un nouveau paquet de visites fréquentielles est généré et téléchargé depuis la tablette. Le cycle des visites reprend son tour.

Ce mode opératoire est valable pour OASIS et OKAPI, versions du 31/03/2021 et au-delà.

Mise en place du cycle annuel

1. Génération des visites fréquentielles

Au début de chaque cycle annuel, les visites fréquentielles sont générées par paquet dans OASIS-WEB et téléchargées depuis la tablette.

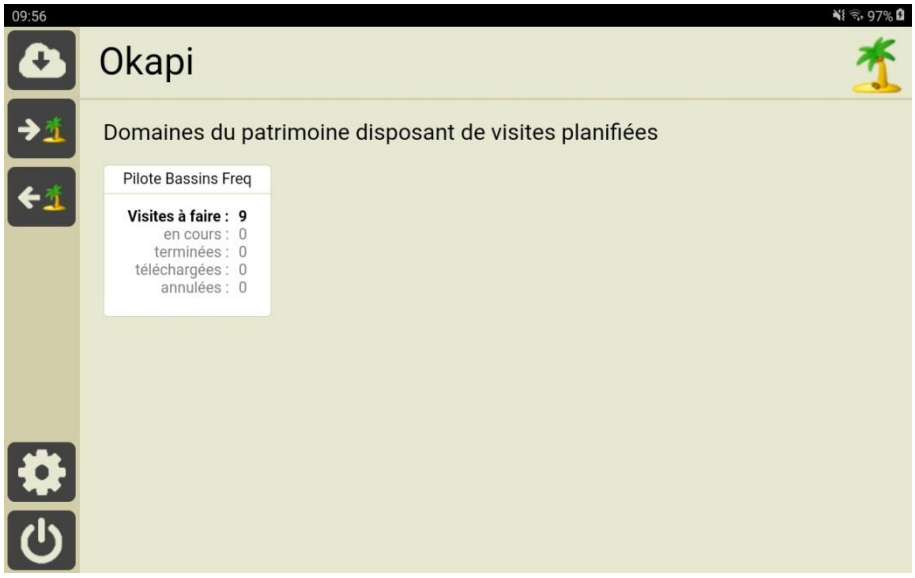

Un paquet de 9 visites fréquentielles est généré dans OASIS-WEB et téléchargé sur la tablette le 4 avril 2020

2. Fréquence des contrôles

Chaque visite fréquentielle est réalisée une fois par an (visites annuelles), deux fois par an (visites semestrielles) ou quatre fois par an (visites trimestrielles) selon l'ouvrage auquel elle se rapporte.

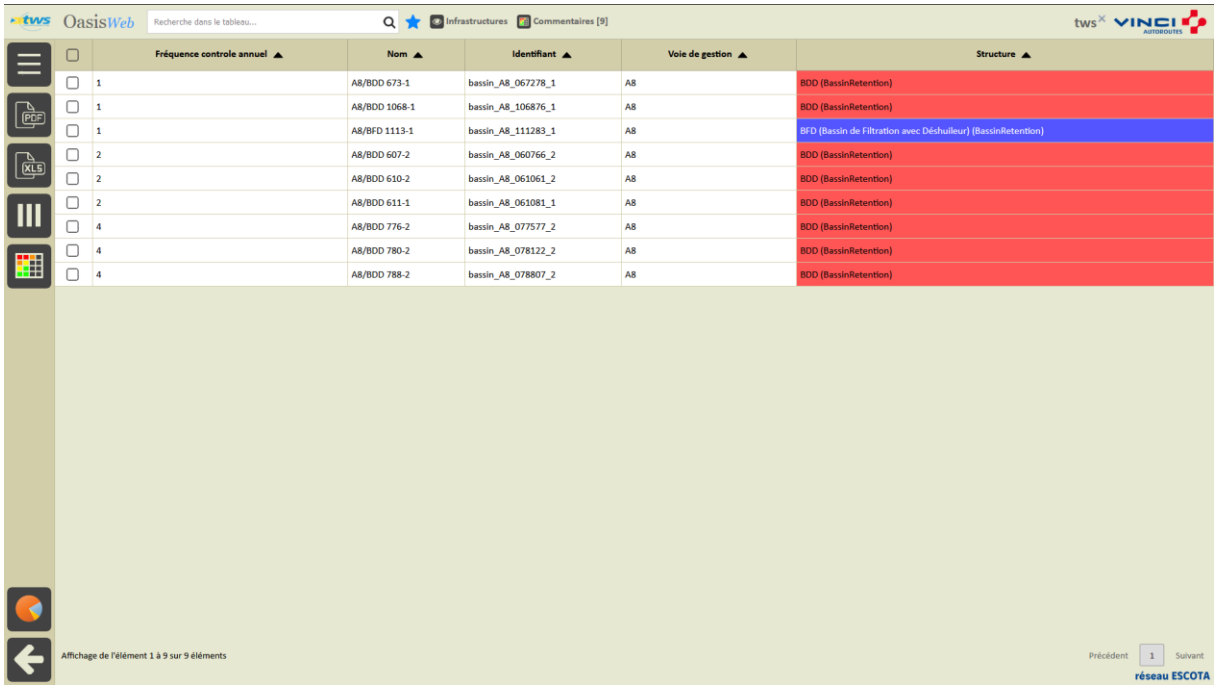

Sur les 9 ouvrages du pilote, la fréquence des contrôles annuels varie :
1 fois par an pour les 3 premiers, 2 pour les 3 suivants et 4 pour les 3 derniers.

Au premier trimestre

Au début du premier trimestre, l'ensemble des visites (visites trimestrielles, semestrielles et annuelles) est à réaliser avec la tablette :

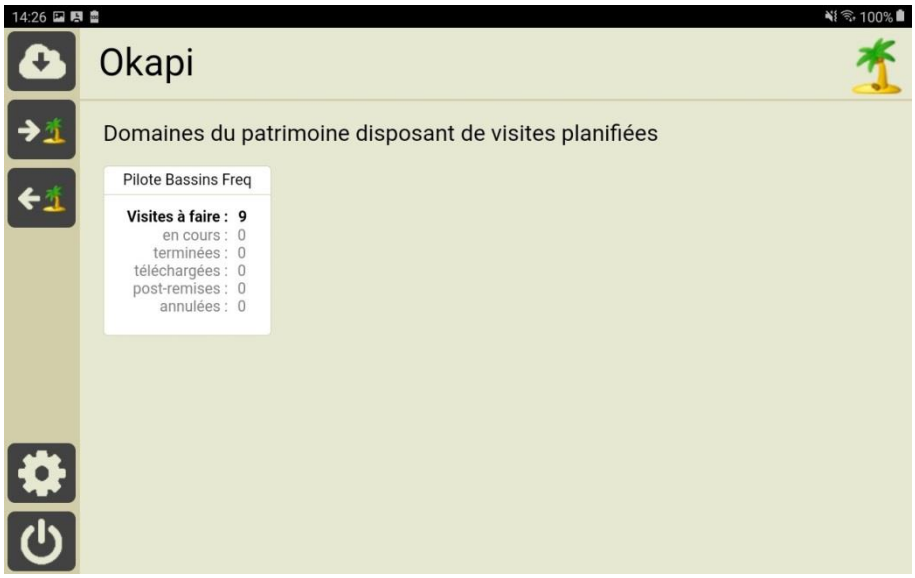

9 visites doivent être réalisées

- Pour chaque visite du paquet il est précisé :
  - le numéro d'instance : 1/1 pour les visites annuelles, 1/2 pour les semestrielles et 1/4 pour les trimestrielles
  - la période de réalisation maximale : 12 mois pour les visites annuelles, 6 mois pour les semestrielles, 3 mois pour les trimestrielles

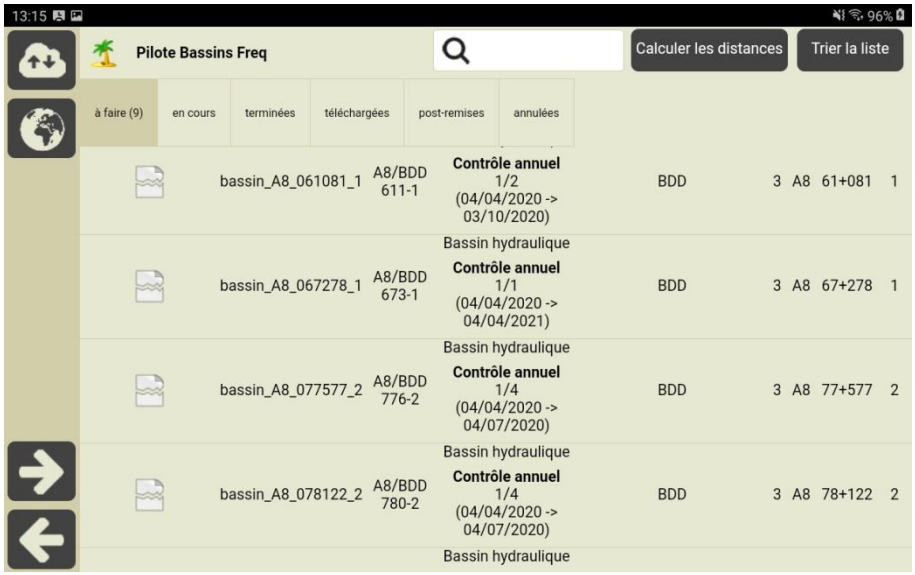

- Au cours de ce premier trimestre, les 9 visites sont réalisées et terminées :

- Puis téléchargées dans OASIS :

Au deuxième trimestre

Au début du second trimestre, seules les visites trimestrielles sont ré-instanciées sur la tablette avant d'être à leur tour réalisées.

- Les 3 visites trimestrielles sont ré-instanciées :

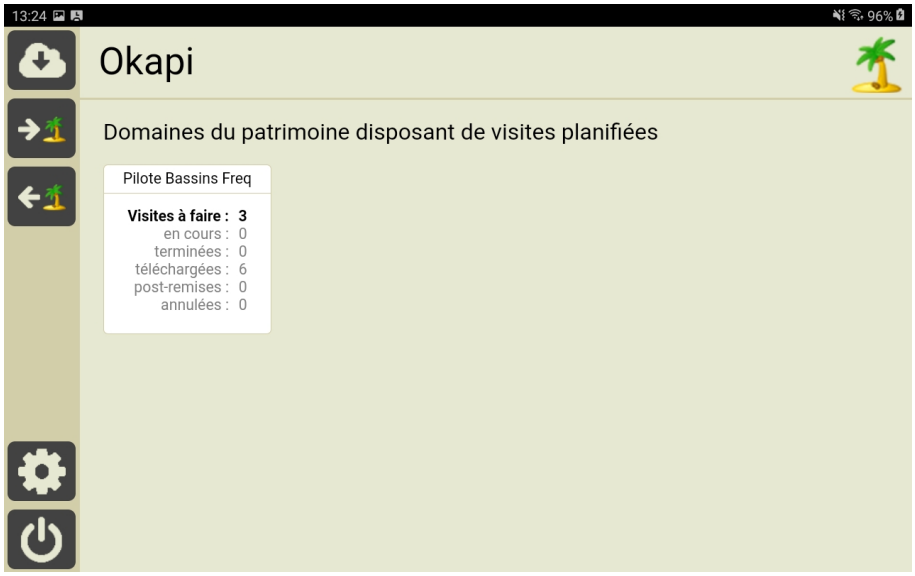

3 visites doivent être réalisées

- Pour chaque visite du paquet, il est précisé le numéro d'instance (2/4) :

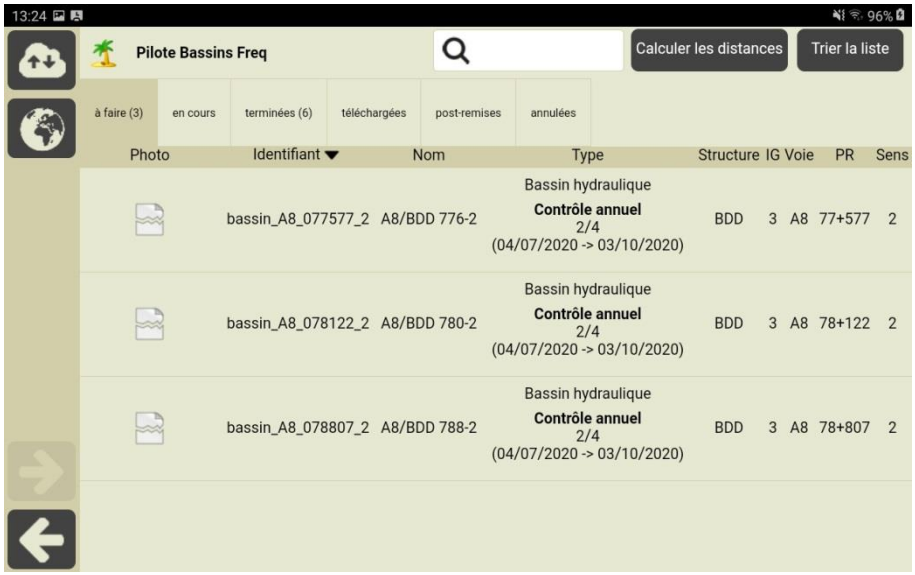

- Au cours de ce deuxième trimestre, les 3 visites sont réalisées et terminées :

- Puis téléchargées dans OASIS depuis la tablette :

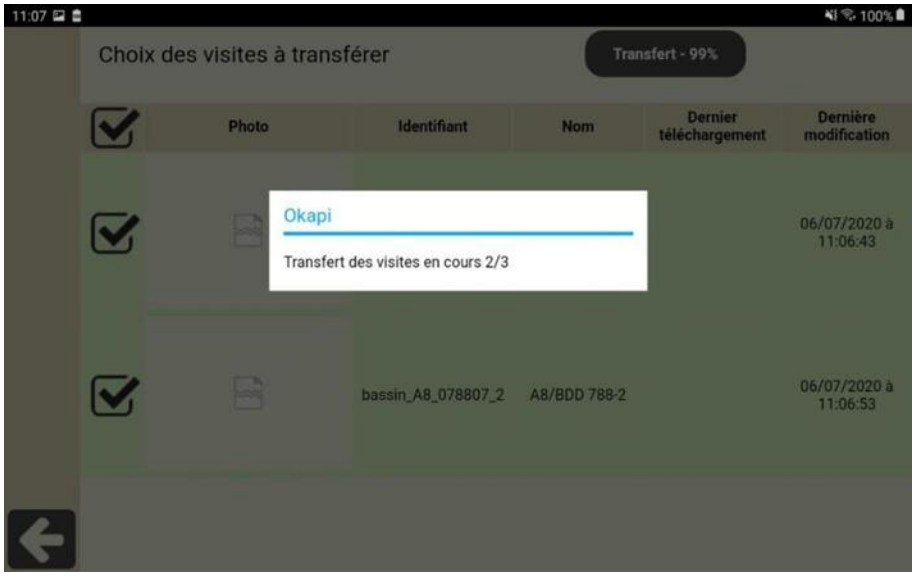

Au troisième trimestre

Au début du troisième trimestre, sont instanciées les visites trimestrielles et semestrielles.

- Les 3 visites trimestrielles sont ré-instanciées ainsi que les 3 visites semestrielles :

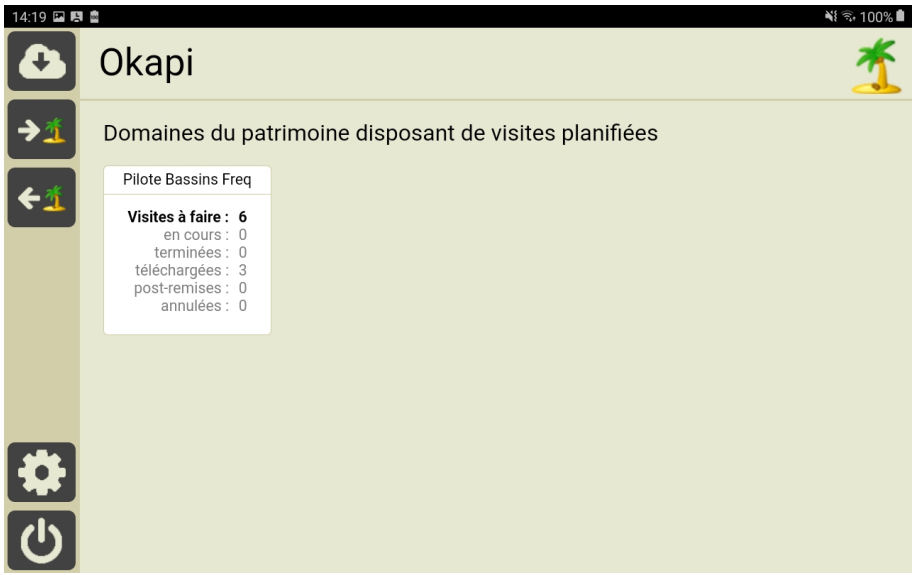

6 visites sont à réaliser

- Pour chaque visite du paquet, il est précisé le numéro d'instance (2/2 pour les visites semestrielles, et 3/4 pour les visites trimestrielles) :

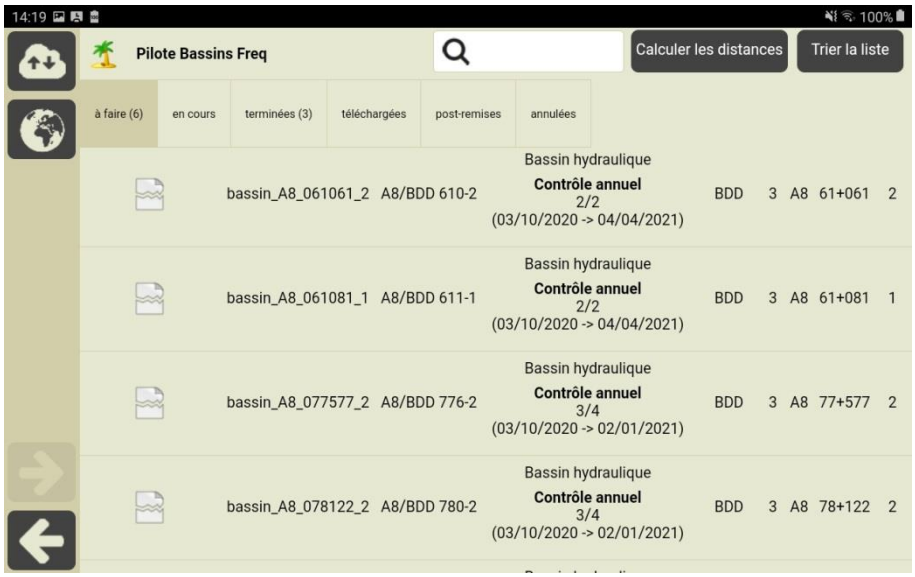

- Au cours de ce troisième trimestre, les 6 visites sont réalisées et terminées :

- Puis téléchargées dans OASIS.

Au quatrième trimestre

Au début du quatrième trimestre, seules les visites trimestrielles sont instanciées.

- Les 3 visites trimestrielles sont ré-instanciées :

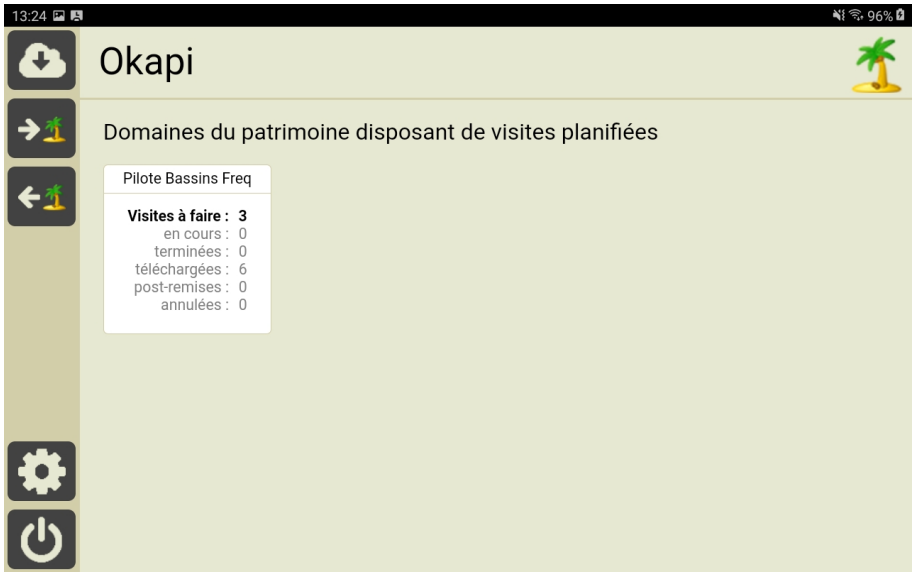

3 visites doivent être réalisées

- Pour chaque visite du paquet, il est précisé le numéro d'instance (4/4) :

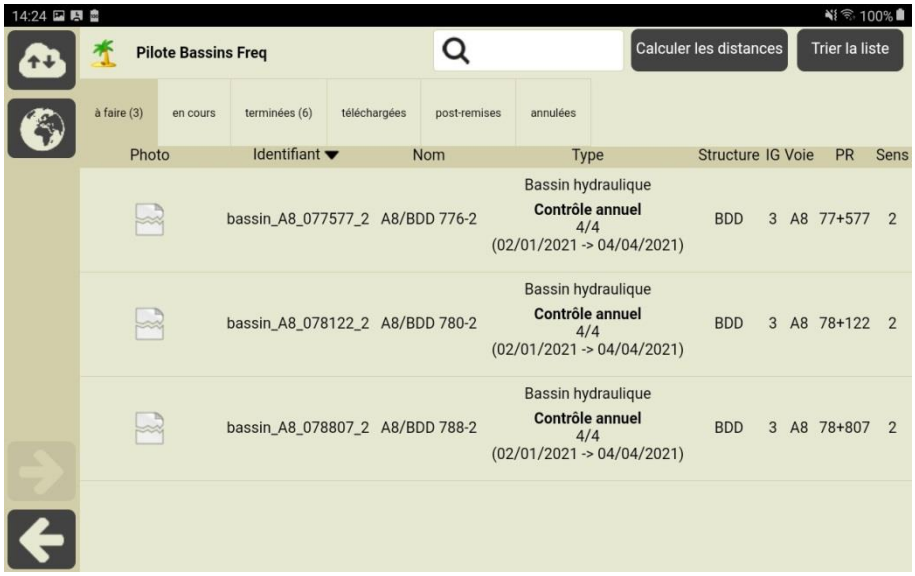

- Au cours de ce quatrième trimestre, les 3 visites sont réalisées et terminées :

- Puis téléchargées dans OASIS.